



Rencontre nationale Programmes de Réussite Éducative - Paris, 13 décembre 2022



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Contexte

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), chargée de l'animation nationale des Programmes de Réussite Educative (PRE), proposait une rencontre à Paris, à la Maison de la Mutualité, le mardi 13 décembre 2022



Nous nous retrouvons au :
Palais de la Mutualité situé au
24 rue Saint-Victor
75005 Paris

Si vous venez en transport en commun :
Bus : lignes 47, 63, 86, 87, 89

Métro : Ligne 10 : Maubert Mutualité
Ligne 7 : Jussieu

RER B : Saint Michel Notre Dame

Si vous venez en voiture :
Parking payant : Maubert Collège des Bernardins



agence nationale
de la cohésion
des territoires



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Matinée

Bilan des échanges



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE NATIONALE

Animateur : Frédéric Bourthoumieu, ANCT

Chiffres clé :

- 85 000 bénéficiaires accompagnés sur le territoire national
- Une légère majorité de garçons accompagnés : 58.2% contre 41.8% de filles
- La tranche d'âge majoritaire est les 6-16 ans
- L'Education Nationale est le premier prescripteur auprès des enfants

Questions-réponses :

Q : Pourriez-vous préciser ce qui est attendu/entendu sur les accompagnements individualisés et collectif ?

R : Le cadre reste assez flou pour être adaptable mais retenons les éléments suivants : le repérage est individuel, basé sur chaque enfant.

L'accompagnement qui s'en suit est composé de plus ou moins de temps collectifs et individuels. Un parcours uniquement collectif passerait à côté de l'objectif initial.

Q : Comment agréger les retours de cette enquête pour les utiliser de façon pertinente dans le travail de préfiguration des futurs contrats de ville ?

R : Dans tous les cas il faut que le PRE soit, dans la mesure du possible, le pendant éducatif des contrats de ville, même sur les territoires où il est pleinement intégré à la direction de l'éducation de la collectivité.



LES DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN ET POLITIQUES PUBLIQUES QUI ENTRENT EN RÉSONANCE AVEC LE PRE

Animateur : Vincent Havage, directeur de Profession Banlieue

Intervenante : Edith Voisin, CNAF

Quelques chiffres :

- + de 2 parents sur 5 soulignent la difficulté d'être parents et le manque de recours aux professionnels dans les parcours d'aide.
- 5 millions sont spécifiquement dédiés à de l'action sociale.
- Les CAF se voient comme un soutien aux opérateurs de terrain
- Signature des conventions d'objectifs et de gestion avec l'Etat pour un travail coordonné.

Les CAF mènent tout un travail de soutien à la parentalité notamment via le financement de médiateur.rices familial , de lieux d'accueil enfants/parents... Le financement des CCAS permet un soutien de proximité et une animation sociale de quartier.

Question/réponse :

Q : que pouvez vous nous dire sur la difficulté des acteurs à obtenir des financements CAF et la complexité des démarches administratives ?

R : La CAF travaille à la simplification des démarches mais a besoin des informations demandées donc dans tous les cas elles resteront identiques.

Matinée

Bilan des échanges

LES DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN ET POLITIQUES PUBLIQUES QUI ENTRENT EN RÉSONNANCE AVEC LE PRE

Animateur : Vincent Havage, directeur de Profession Banlieue
Intervenante : Béatrice Lamboy, Santé Publique France

Rôle de Santé Publique France : appui scientifique sur la question des compétences psycho-sociales. Travail autour d'une nouvelle définition qui intègre une nouvelle dimension aux CPS.

- Définition de l'OMS (1997) : Une aptitude psychosociale générale, « c'est la capacité d'une personne à maintenir un état de bien-être subjectif qui lui permet d'adopter un comportement approprié et positif à l'occasion d'interactions avec les autres, sa culture, son environnement. »
- Nouvelle définition proposée par Santé Publique France (2022) : « les CPS constituent un ensemble cohérent et interrelié de capacités psychologiques (cognitives, émotionnelles et sociales) impliquent des connaissances, l'autonomisation et le pouvoir d'agir (empowerment), de maintenir un état de bien-être psychique, de favoriser un fonctionnement optimal et de développer des interactions constructives. »

Changement de perspectives avec l'intégration dans la définition de différents aspects relatifs aux CPS.



CONFÉRENCE : SANTÉ MENTALE ET BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

Animateur : Frédéric Berthoumieux

Intervenante : Marguerite Arenche : protection des droits/défense des enfants

- Intégration des enjeux relatifs aux enfants dans la société avec un nombre de réclamations qui augmente depuis la création de l'institution. Les atteintes sont caractérisées sur la base de la convention des droits de l'enfant.
- L'absence de professionnel.les peut par exemple constituer une atteinte au droit. Ces professionnel.les estiment que la santé mentale est indissociable des autres droits des enfants, cette question étant pourtant mal appréhendée hors des dispositifs de psychiatrie. Milite pour une approche préventive.

Recommandations : meilleure accessibilité des infirmiers et médecins scolaires, et des AS scolaires. Nécessité de pouvoir établir un suivi qui ne peut avoir lieu en l'état actuel des choses avec le peu de temps qu'elles passent dans les établissements. Militer pour une école inclusive sur tous les plans, ce qui rejoint notamment le manque d'AESH pour accompagner les enfants porteurs de handicaps divers. Sont également constatées de fortes inégalités entre les territoires, qu'il faut tendre à réduire.

Matinée

Bilan des échanges

QUELLES RESSOURCES POUR LES ACTEURS ENGAGÉS DANS LES PRE ?

- L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), qui accompagne les territoires dans la mise en place de dispositifs politique de la ville;
- Des Centres de ressources politique de la ville (CRPV) présents dans chaque région pour vous accompagner;
- Une Association Nationale pour les Acteurs de la Réussite Éducative (Anaré), pour accompagner tous les professionnels en région;
- Un site documentaire qui regroupe les productions des centres de ressources politique de la ville accessible ci-après : Cosoter



Après-Midi

Bilan des échanges

LES DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN ET POLITIQUES PUBLIQUES QUI ENTRENT EN RÉSONNANCE AVEC LE PRE

Animateur : Guillaume Desjardin CRPV Pole Ressource Développement Social
Intervenant : Thibault Mainville, DGESCO

Rappel du rôle de la DGESCO : au sein de l'Éducation Nationale, chargée de travailler les programmes en lien avec les orientations ministérielles. Un bureau est spécifiquement dédié à la réussite éducative.

Deux dispositifs mis en évidence en plus de toutes les actions menées pour la réussite éducative :

- Cordées de la réussite
- Internat d'excellence

Selon Thibault Mainville, la géographie prioritaire de l'Education Nationale et de la Politique de la Ville se correspondent à 80% sur le territoire national.

Questions/réponses :

Q : La géographie prioritaire sera-t-elle revue pour être correspondante à 100% ?

R : Les ministères ayant chacun des priorités différentes, elles peuvent tendre à se superposer mais on ne peut garantir une seule et unique géographie prioritaire



LES DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN ET POLITIQUES PUBLIQUES QUI ENTRENT EN RÉSONNANCE AVEC LE PRE

Animateur : Guillaume Desjardin CRPV Pole Ressource Développement Social
Intervenant : Jean-Régis Catta, DGCS

La Direction Générale de la Cohésion travail à la fois à la protection de l'enfance et au soutien à la parentalité, en plaçant l'enfant au coeur de son dispositif. Une charte de soutien à la parentalité a été publiée en juillet 2022 et reprend des principes dans l'accompagnement des parents. Idée de créer du "droit positif".

Une question en suspend concerne les compétences des accompagnants travaillant auprès des enfants et familles. Une cartographie de l'ensemble des compétences paraîtra en ligne courant janvier 2023.

Focus : dispositif 1000 premiers jours. Regroupe un ensemble d'acteurs dès le 4ème mois de grossesse (délai défini suite à un consensus scientifique sur l'importance des soins et de l'accompagnement à partir de cette période). Dans les améliorations, on pourrait souligner un meilleur découplage pour améliorer les suivis.

Au-delà des nouveaux-nés, le travail autour des 11-14 ans reste à renforcer, cette période étant elle aussi charnière dans le développement.

Après-midi

Bilan des échanges



LES DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN ET POLITIQUES PUBLIQUES QUI ENTRENT EN RÉSONANCE AVEC LE PRE

Animateur : Guillaume Desjardin CRPV Pole Ressource Développement Social
Intervenante : Thibault Mainville, DGESCO et Jean Régis Cotta DGCS

Rôle de Santé Publique France : appui scientifique sur la question des compétences psycho-sociales. Travail autour d'une nouvelle définition qui intègre une nouvelle dimension aux CPS.

- Définition de l'OMS (1997) : Une aptitude psychosociale générale, « c'est la capacité d'une personne à maintenir un état de bien-être subjectif qui lui permet d'adopter un comportement approprié et positif à l'occasion d'interactions avec les autres, sa culture, son environnement. »
- Nouvelle définition proposée par Santé Publique France (2022) : « les CPS constituent un ensemble cohérent et interrelié de capacités psychologiques (cognitives, émotionnelles et sociales) impliquent des connaissances, l'autonomisation et le pouvoir d'agir (empowerment), de maintenir un état de bien-être psychique, de favoriser un fonctionnement optimal et de développer des interactions constructives. »

Changement de perspectives avec l'intégration dans la définition de différents aspects relatifs aux CPS.



CONFÉRENCE : SANTÉ MENTALE ET BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

Animateur : Frédéric Berthoumieux

Intervenante : Marguerite Arenche : protection des droits/défense des enfants

- Intégration des enjeux relatifs aux enfants dans la société avec un nombre de réclamations qui augmente depuis la création de l'institution. Les atteintes sont caractérisées sur la base de la convention des droits de l'enfant. L'absence de professionnel les peut par exemple constituer une atteinte au droit. Ces professionnels estiment que la santé mentale est indissociable des autres droits des enfants, cette question étant pourtant mal appréhendée hors des dispositifs de psychiatrie. Milite pour une approche préventive.

Recommandations : meilleure accessibilité des infirmiers et médecins scolaires, et des AS scolaires. Nécessité de pouvoir établir un suivi qui ne peut avoir lieu en l'état actuel des choses avec le peu de temps qu'elles passent dans les établissements. Militer pour une école inclusive sur tous les plans, ce qui rejoint notamment le manque d'AESH pour accompagner les enfants porteurs de handicaps divers. Sont également constatées de fortes inégalités entre les territoires, qu'il faut tendre à réduire.

Après-midi

Bilan des échanges

CONFÉRENCE : LES COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES, UN RÉFÉRENTIEL POUR UNE AIDE À L'ACTION ET À LA DÉCISION

Animateur : Frédéric Bourthoumieux

Intervenante : Béatrice Lamboy, Santé Publique France

Santé Publique France a compilé la recherche existante locale et internationale pour travailler sur les compétences psychosociales, consultant plus d'une centaine d'articles scientifiques.

Ce travail de recherche a donné lieu à la création d'un référentiel des compétences psychosociales. Ce document offre plusieurs éléments :

- une définition et une catégorisation actualisée en s'appuyant sur la littérature scientifique et les catégorisations internationales (OMS, Casel, OCDE...);
- une description de chacune des 9 CPS générales (et 21 CPS spécifiques) identifiées;
- un bilan des effets des programmes CPS probants sur la santé (réduction des addictions, de la violence, des problèmes de santé mentale et de santé sexuelle, augmentation du bien-être) et la réussite éducative (amélioration du climat scolaire, des résultats scolaires, de l'insertion professionnelle);
- une présentation des « facteurs-clés » communs aux différents programmes CPS probants.

Un guide d'aide à l'action va paraître prochainement pour accompagner les professionnel.les de la réussite éducative.

